

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Priorité	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision (Le Conseil scientifique doit/devrait)</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom du (des) responsables (s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>Principale, Haute, Moyenne, Faible</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
Questions stratégiques, institutionnelles et juridiques									
COOPÉRATION ENTRE IPBES ET CMS									
Res. 10.8 (Rev.COP13)	<i>1. Prie instamment les points focaux et les conseillers scientifiques de la CMS de communiquer et d'assurer régulièrement la liaison avec les représentants nationaux auprès de l'IPBES afin de garantir que les besoins d'orientation en termes de recherche et de politique relatives aux espèces migratrices, notamment celles inscrites aux annexes de la CMS, sont prises en compte de manière appropriée par l'IPBES ;</i>	Conformément au mandat	Les évaluations et autres produits de l'IPBES répondent aux besoins en matière de recherche et d'orientation politique pour les espèces migratrices.	2021-2023	Aucun(e)	Membres individuels du ScC PF Sec: Marco Barbieri	Moyenne	ScC-SC6 - COP14	
Res. 10.8 (Rev.COP13)	<i>8. Demande aux conseillers scientifiques de s'engager dans tous les mécanismes pertinents de l'IPBES et dans l'élaboration de nouvelles évaluations, notamment y compris dans leurs processus d'évaluation de leurs portées, en collaboration avec les organes consultatifs des autres AME, selon le cas</i>	Compiler le calendrier de développement des évaluations et autres produits, et identifier les opportunités de contribution et d'engagement ; Convenir de la modalité de contribution (individuelle ou collective) ; Identifier les conseillers principaux pour coordonner les contributions aux évaluations individuelles, si nécessaire.	Contribution du ScC aux processus de l'IPBES	2021-2023		Membres individuels du ScC PF Sec: Marco Barbieri	Moyenne	ScC-SC6 - COP14	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Priorité	Rapport à	Statut
Dec.13.12	<i>Le Conseil scientifique est invité, sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires, à participer aux processus de d'évaluation de la portée à l'examen des projets d'évaluation thématique de l'IPBES adoptés par la Plénière IPBES-7 en vue de garantir l'intégration des éléments de connectivité.</i>								
DÉFINITION DES TERMES « ÉTAT DE L'AIRE DE RÉPARTITION » ET « ERRATIQUE »									
Dec.13.140	<i>Le Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité des ressources, est prié : a) d'élaborer des définitions pour les termes « État de l'aire de répartition » et « erratique » pour application pratique par les Parties à la CMS ; b) de faire rapport à la Conférence des Parties à sa quatorzième réunion sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la présente Décision.</i>	Examiner la question lors du ScC-SC5 ; Envisager la création d'un groupe de travail pour poursuivre les travaux sur la question et faire rapport au ScC-SC6 ; Consolider les orientations au ScC-SC6 pour les transmettre à la COP14.	Interprétation sur le moment où les termes s'appliquent fournie. Rapport sur l'état d'avancement	2021-2023	James Williams	PF Sec: Marco Barbieri	Haute	ScC-SC6 - COP14	Document de travail soumis pour examen au ScC-SC5